

# Compte rendu Assemblée Générale- 24.09.2021

## *Association* *« La collection Pernette Lézine »*

**Présents (ou via visio-conférence\*) : 15 membres** (Catherine, Véronique et Anne-Marie Lézine, Manon Février, Anaïs\*, Joannes et Odilon\* Casanova, Ariane Vélissaropoulos\*, Claudine Rousseau et Denise Bariolade)

**dont 5 procurations :**

*Anne-Marie Lézine vote pour Anta White*

*Catherine Lézine vote pour Christine et Claude Simsen*

*Manon Février vote pour Jean-Pierre Plesnage et Dominique Coffin*

*Est annexé au présent compte rendu, le ppt de présentation qui a été projeté lors de l'AG.*

### 1. Présentation de l'exposition de juin 2021

*Présentation par Manon Février*

- 26 toiles dont 9 prêtées par l'association
- 96 visiteurs
- 4 toiles vendues : 1520 euros

Location de la galerie « Les yeux posés » prise en charge à titre personnel par Anne-Marie Lézine.

### 2. Bilan financier de l'exercice 2020-2021

*Présentation par Anaïs et Odilon Casanova*

Sur l'année écoulée, jusqu'au 21.09.2021

- 8200 euros en caisse : voir le détail dans le ppt

### 3. Les travaux de la remise

*Présentation par Joannes Casanova*

Les travaux ont été réceptionnés en août 2021. Après le Covid et des péripéties, la remise est entièrement refaite et terminée :

- Maçonnerie,
- Consolidation,
- Structure,
- Isolation,
- Revêtement,
- Peinture,
- Menuiserie,
- Mobilier sur mesure,
- Plancher,
- Escalier,
- Installation de la VMC.

Toutes les toiles ont été déménagées dans la remise.

C'est un grand moment pour l'association. Merci aux bénévoles qui ont prêté main forte.

L'architecte a remis trois jeux de clé du bâtiment à Catherine, Véronique et Anne-Marie Lézine, dont deux clefs pour la boîte aux lettres. Il n'en a pas gardé d'exemplaire.

### 4. Archivage et inventaire des œuvres

*Présentation par Joannes Casanova*

Le travail est organisé par Joannes Casanova et effectué par les bénévoles de l'association.

300 œuvres ont été inscrites au catalogue pour l'instant.

- Protocole : chaque œuvre est photographiée, décrite, son état est vérifié et elle reçoit un numéro d'inventaire. Les informations supplémentaires ne sont annotées que lorsqu'on les connaît (par exemples, s'il s'agit d'une peinture à l'huile ou acrylique, titre).
- Matériel : Anne-Marie Lézine offre un ordinateur qui reste sur place, pour pouvoir entrer les données.

Il existait d'autres ressources : un tableau Excel préparé par Pernette Lézine avec Anaïs Casanova et Eliette Vélissaropoulos (avec photos, numérotation et notes) ; des catalogues d'expositions ; les photos archivées par Ludovic Bariat. Toutes les ressources seront recroisées avec le nouvel inventaire.

## 5. Transfert de propriété de la remise à l'association

*Présentation par Anaïs Casanova*

Le transfert est en bonne voie mais pas encore finalisé.

Les frais que l'association va devoir payer sont pour l'instant indéfinis (montant, modalités, fiscalité).

Une AG extraordinaire sera organisée lorsque l'ensemble des informations seront réunies.

### **VOTE :**

---

VOTE POSITIF à l'unanimité (15 voix) du bilan d'activité et du bilan financier de l'association.

## 6. Fonctionnement de l'association

### **Communication aux adhérents**

-L'envoi des mails groupés était trop compliqué. Dorénavant, les envois seront faits à partir de la boîte mail de l'association. L'adresse mail de l'association est : [collectionpernettelezine@gmail.com](mailto:collectionpernettelezine@gmail.com)

-Le bureau se réunira a minima une fois par trimestre et les comptes rendus des réunions seront envoyés aux membres de l'association à l'issue.

### **Projets d'exposition**

#### **Procédure**

Les personnes volontaires et qui ont des idées sont mandatées par le bureau pour développer le projet et le présenter au bureau. Puis, après accord du bureau, elles seront mandatées, après une discussion (le cas échéant par mail) avec les membres de l'AG, pour coordonner et finaliser le projet. Le

thème et les œuvres choisies seront également validés par le bureau (et l'AG le cas échéant).

(pour rappel, l'article 11 des statuts : les projets de promotion de la collection sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale).

Un dossier général de présentation sera mis à disposition des membres de l'association par le bureau. Il est actuellement en cours de rédaction.

#### Propositions d'expositions

##### En Bourgogne :

- Salle de Vézelay (Catherine Lézine)
- Abbaye de Corbigny (Catherine Lézine)
- Château de Ratilly (Catherine Lézine)
- Lormes ((Catherine et Anne-Marie Lézine)
- Villefranche sur Saône (Hortense Beaucour)

##### Paris :

- Identifier et démarcher des galeries (Anaïs Casanova et Anne-Marie Lézine)

##### « Vente partielle d'atelier » :

*Présentation par Véronique Lézine*

Il est demandé à Véronique Lézine d'approfondir le sujet (informations, procédures, les personnes qui pourraient travailler sur le sujet, en vue d'une vente partielle d'atelier en collaboration avec un commissaire-priseur). Elle présentera ses conclusions de façon détaillée et par écrit au bureau. Le sujet sera, le cas échéant, de nouveau présenté au vote de l'AG.

## 7. Expertise (inventaire et expositions)

Pour l'instant, en dehors des artistes de l'association (Claude Simsen, Jean-Pierre Berthier) et de Joannes Casanova (qui connaît bien les œuvres de Pernelle Lézine), l'association n'est pas en mesure de faire appel à des experts faute de moyens. Ceci n'exclut pas leur utilité non plus que celle d'étudiants en histoire de l'art ou du personnel des galeries.

Chaque membre de l'AG (ou groupe de travail délégué par l'association) peut proposer un projet pour monter une exposition.

Une fois l'inventaire fini, il sera plus facile pour l'association de proposer des thèmes. Puis, en fonction des moyens disponibles, d'éditer des petits livrets ou catalogues avec des photos des œuvres (en prenant exemple sur le dernier catalogue publié par Pernette Lézine).

## 8. Communication

### Site Internet

L'adresse du site est <https://lacollectionpernettelezine.fr/>

Les photos ne peuvent pas être reproduites par capture d'écran, elles sont ainsi protégées.

Le contenu du site est modifiable par le créateur et gestionnaire (Ludovic Bariat) et par deux personnes du bureau ayant les codes d'accès.

### Equipe de communication

Catherine Lézine et Ariane Vélissaropoulos sont chargées de s'occuper d'Instagram et de Facebook.

Il faudra notamment lier ces deux outils avec l'adresse du site.

Toute communication au nom de l'association sera présentée en amont au bureau qui validera le cadrage général. Chaque membre de l'AG est fondé à proposer une communication à l'équipe en charge.

## 9. Nomination de Joannes Casanova comme conseiller

### technique

- Conseiller pour l'exploitation du bâtiment
- Conseiller pour l'archivage des œuvres et leur conservation.

Le conseiller technique est chargé de rédiger des notices pour chacun de ces sujets. Ces notices seront présentées au bureau d'ici la fin de l'année.

### **VOTE :**

---

VOTE POSITIF à l'unanimité (15 voix) des nominations de l'équipe chargée de la communication et du conseiller technique.

## 10. Projection financière pour l'exercice 2021-2022

Rappel : 5000 euros ont été donnés par Pernette Lézine pour le fonctionnement courant pour 5 ans (soit 1000 euros par an) ; 8200 euros dans les caisses de l'association. Projection (cf. ppt) :

- Électricité : 156 euros
- Assurance : 250 euros
- Taxes foncières : hypothèse de 300 euros par an
- Frais bancaires : 168 euros/an si même banque
- Entretien de la remise à identifier : piles, entretien des filtres

Hypothétiquement (les hypothèses seront consolidées lors du transfert de propriété et communiquées à l'AG), il reste pour les expositions : 2500 euros au total pour les 5 ans.

### **VOTE :**

---

VOTE POSITIF à l'unanimité (14 voix) de la projection financière et de l'affectation du résultat à l'exercice 2021-2022.

*Anaïs Casanova déconnectée de la visio-conférence à partir de ce moment.*

## 11. Modification du règlement sur les cotisations

La cotisation sera « à partir de 10 euros » (amendement du texte).

### **VOTE :**

---

VOTE POSITIF à l'unanimité (14 voix) de la modification proposée.

## 12. Élection président et du bureau

**Présidente : Manon Février**

**Secrétaire : Ariane Vélissaropoulos**

**Secrétaire adjointe : Véronique Lézine**

**Trésorier : Odilon Casanova**

**Trésorière adjointe : Anaïs Casanova**

### **VOTE :**

---

VOTE POSITIF à l'unanimité (14 voix) du bureau.